

Extrait du registre
des délibérations du SIRIS Autruy Charmont Leouville
Séance du 15/01/2018

L'an 2018 et le 15 Janvier à 18 heures 30 minutes, les membres du SIRIS, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Charmont en Beauce, sous la présidence de Madame LAROCHE Bernadette, Présidente.

Présents : Mme LAROCHE Bernadette, désignée par la Communauté de Communes du Plateau Beauceron, pour la commune d'AUTRUY SUR JUINE, Présidente, Mme GERARD Evelyne, désignée par le Conseil Municipal d'AUTRUY SUR JUINE, M. THOMAS Didier, vice-président, désigné par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de CHARMONT EN BEAUCE, Mme LAROYE Aurélie, désignée par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de CHARMONT EN BEAUCE, Mme PETIT Christine, désignée par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de LEOUVILLE, M. BALLOT Joël, désigné par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de LEOUVILLE.

Nombre de membres

- Afférents au Bureau : 6
- En exercice : 6

Date de la convocation : 09/01/2018

Date d'affichage : 09/01/2018

Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté.

SOMMAIRE

Organisation du temps scolaire à la rentrée 2018/2019

Affaires diverses

Réf : 2018-01 Organisation du temps scolaire à la rentrée 2018/2019

Depuis la rentrée 2014, tous les élèves sont soumis aux nouveaux rythmes scolaires avec des heures d'enseignement organisées sur 9 demi-journées.

Le décret du 27 Juin 2017 autorise des adaptations sur l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur 4 jours.

La Présidente informe le Conseil Syndical que le 15 Janvier 2018, le regroupement scolaire intercommunal d'Autruy sur Juine et Charmont en Beauce s'est réuni en Conseil d'École Extraordinaire et s'est prononcé sur l'organisation des nouveaux rythmes scolaires répartie sur 4 jours à la rentrée de septembre 2018.

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, décide

- d'émettre un avis favorable à la proposition de nouvelle organisation du temps scolaire des écoles d'Autruy sur Juine et Charmont en Beauce à compter de la rentrée 2018/2019.

- d'autoriser la Présidente à soumettre cette nouvelle organisation au DASEN, seul habilité à autoriser les nouveaux horaires, comme suit:

• **Ecole de Charmont en Beauce:**
Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 08h50 - 11h50 / 13h20 - 16h20

• **Ecole d'Autruy sur Juine:**
Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 09h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

- D'autoriser la Présidente à soumettre cette nouvelle organisation à la Région Centre - Val de Loire, compétente sur l'organisation des transports scolaires,

À l'unanimité (pour : 6/ contre : 0/ abstention : 0)

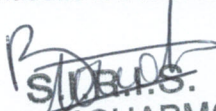
AFFAIRES DIVERSES

- ✓ **Primes et Indemnités** : Un point est fait sur les primes et indemnités attribuées au personnel du SIRIS

La séance est levée à 19h30

La Présidente,

Bernadette LAROCHE


S.I.D.B.U.S.
AUTROY-CHARMONT
LÉOUVILLE